

	SOMMAIRE	
	Prostitution	p. 1
	Mouvement Action Justice	p. 2
	Le micro crédit	p. 3
	Logements adaptés	p. 4
	Nouvelles du FRAPRU	p. 4

Volume 8, numéro 5

novembre 2002

## **PROSTITUTION**

### **Où en est rendu le projet d'intervention de milieu?**

*Le projet d'intervention de milieu est né en 1999 dans la foulée du rejet d'une expérience controversée qui préconisait une approche non judiciaire de la prostitution tout en favorisant des interventions sociales ciblées. Quelque trois années plus tard, quelles réflexions animent les acteurs sociaux à l'œuvre dans le cadre de ce projet?*

#### **Des blessures à panser**

Osons d'abord un premier constat: le fameux projet-pilote dont l'un des volets proposait de cesser toute judiciarisation des activités reliées à la prostitution aura laissé beaucoup d'amertume.

D'une part, des prostituées se définissant comme des *travailleuses du sexe* se sont senties encore une fois bafouées et méprisées sur la place publique. D'un autre côté, des résidentes et des résidents qui aspirent à la quiétude normale d'une vie de quartier ont eu l'impression qu'on s'apprêtait à sacrifier cette aspiration bien légitime au nom d'une approche sociale hasardeuse et déconnectée de leur réalité.

#### **Sur le terrain, peu de changements**

Malgré des pétitions, des rencontres avec les élus et autres gestes publics, plusieurs vous diront que la situation n'a pas vraiment changé dans le quartier. On observe bien des accalmies à certains endroits, mais ce n'est que pour constater des recrudescences ailleurs.

Du côté de la police, on affirme accorder une vigilance particulière à ce problème devenu maintenant chronique dans le quartier. Mais du même souffle, on avoue que la répression seule ne réglerait rien. Pourtant, chez les travailleuses du sexe, on constate effectivement une attention (trop?) soutenue de la part des forces de l'ordre. Et c'est pour le déplorer puisque cet acharnement force les fil-

les à rechercher des endroits de moins en moins sécuritaires où elles sont plus vulnérables à cause d'une plus grande clandestinité.

Bref, il semble bien, en effet, que la situation ait bien peu évolué depuis l'époque où les manifestations et les plaintes à répétition avaient amené des intervenants sociaux à proposer le projet-pilote aussitôt rejeté par un bon nombre de résidents.

#### **De quoi aiguïser sa patience**

Marie-Michèle Ross intervient dans le dossier délicat de la prostitution depuis plusieurs années. « Malgré les apparences, la situation évolue, soutient-elle. Des deux côtés, des nuances se font jour dans les discours ».

Parmi ceux qui s'opposaient à toute forme de tolérance, certains admettent de plus en plus qu'il faut trouver une solution qui soit satisfaisante pour les deux parties, sinon tout sera à recommencer une autre fois. Par ailleurs, même les plus chauds sympathisants de la cause des prostituées reconnaissent maintenant les inconvénients bien réels qui affectent les résidents du quartier.

« C'est déjà ça de pris! », soupire Marie-Michèle Ross qui en a déjà vu de toutes les couleurs au fil de ses années de patients efforts dans cet épineux dossier. « On ne peut rien régler tant que l'une ou l'autre des parties tente de diaboliser l'autre », ajoute-t-elle.

*Suite p. 2*



## politiques sociales et aménagement urbain

### Prostitution (suite de la p. 1)

À l'heure des bilans, les intervenant-es du projet d'intervention de milieu font d'abord état de plusieurs rencontres de cuisine tenues avec des résidents d'où émanent souvent des propos empreints de sagesse et de réalisme.

Une autre partie du travail de ces travailleurs de terrain vise particulièrement les groupes communautaires du quartier. Ils ont connu des déchirements et des difficultés d'aposition claire de la prostitution. Avec cette équipe, plusieurs nismes ont une réflexion plus mûre sur le but de mieux comprendre tous les aspects de la question.



**Marie-Michèle Ross:** « Malgré les apparences, les esprits évoluent vers une meilleure compréhension ».

Chez les travailleuses du sexe, le dialogue est également à l'ordre du jour. C'est pour cette raison qu'une intervenante de l'organisme Stella agit comme agente de liaison avec le projet d'intervention de milieu et travaille en étroite collaboration avec les membres de cette équipe. De plus, les femmes qui pratiquent la prostitution sont maintenant invitées à prendre la parole et... à écouter les récriminations des résident-es.

Les policiers des postes locaux ont pu eux aussi apprécier le concours des intervenants au projet pour parfaire leur compréhension d'un problème social qui, de l'avis général, n'est pas simple à résoudre.

Le problème de la prostitution de rue dans le quartier Centre-Sud n'est peut-être pas réglé. Mais, il semble bien que les esprits soient en train d'évoluer vers un réel désir de règlement. Le temps n'est plus aux insultes ni au mépris. L'heure est peut-être venue de chercher à créer une vraie vie de quartier dans ce quartier très particulier.

## Le saviez-vous?

### Programme d'adaptation de logements

Dans le cadre d'un programme conjoint de la SCHL et de la Société d'habitation du Québec, les personnes de plus de 65 ans ainsi que les personnes handicapées et disposant d'un faible revenu peuvent faire effectuer gratuitement des adaptations à leur logement dans le but de leur faciliter la vie.

Voici quelques exemples d'adaptation qui peuvent être effectués:

- installation d'une main courante le long d'une allée ou d'un escalier,
- installation de barres d'appui près de la baignoire, de robinets ou de poignées faciles à utiliser,
- pose d'interrupteurs ou de prises de courant à des endroits pratiques.

Les réparations, les travaux de rénovation ou d'entretien ainsi que l'achat d'équipements pour le déplacement (ex. fauteuil roulant, marchette, etc.) ne sont pas admissibles.

Pour savoir si vous êtes admissible à ce programme, il suffit de communiquer avec Inter-Loge où on vous guidera dans les démarches à effectuer.

Tél. (514) 522-2107

*Inter-Loge Express* est publié par le groupe communautaire *Inter-Loge Centre-Sud* grâce à une subvention du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome du gouvernement du Québec

#### Réception des textes et communiqués

1503 Lafontaine, Montréal, H2L 1T7

Téléphone: (514) 522-2107

Télécopieur: (514) 522-7070

Courriel: [interloge@interloge.org](mailto:interloge@interloge.org)

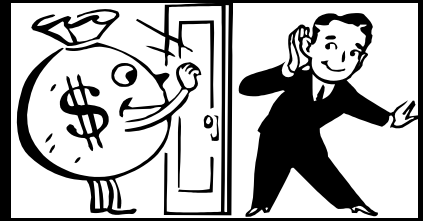
Responsable de l'édition: Louise LaRue

Rédaction et mise en page: Pierre Hamel

Source: Société d'habitation du Québec

# Vivre au quotidien

## Le micro crédit fait son entrée dans le quartier



### Une alternative à l'endettement

Option Consommateurs, un organisme sans but lucratif voué à la promotion et à la défense des droits des consommateurs, réalise un projet-pilote en partenariat avec des organismes communautaires des quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal. Appelé « Prêt du quartier », ce projet-pilote consiste à accorder des petits prêts à des consommateurs à faible revenu. Ce faisant, « Prêt du quartier » a pour but d'aider ces consommateurs lorsqu'ils doivent faire face à une dépense exceptionnelle, à favoriser l'éducation au crédit et à faciliter l'intégration des exclus du système bancaire dans le réseau traditionnel de crédit.

« Prêt du quartier » a été rendu possible grâce à des subventions de la Ville de Montréal et de Centraide. Le mouvement Desjardins a également fourni une partie des sommes qui seront prêtées. » Prêt du quartier » devrait accorder une trentaine de prêts d'environ 500 \$ à des résidents des secteurs mentionnés à un taux d'intérêt annuel de 5%.

Les personnes intéressées à obtenir un petit prêt doivent être référées à Option Consommateurs par un organisme communautaire des quartiers Centre-Sud ou Plateau Mont-Royal. Ils doivent également participer à une consultation budgétaire qui est donnée par Option Consommateurs. Par la suite, un comité de prêt, composé des représentants du milieu, détermine si la demande est recevable ou non.

Le prêt n'est accordé que lorsqu'il s'agit d'une aide de dernier recours et que le ménage a la capacité financière de le rembourser. Le projet-pilote vise à aider des ménages à faible revenu à acquérir

une certaine autonomie financière; on ne veut laisser personne s'endetter. Au besoin, on oriente les ménages vers d'autres ressources. On peut également les aider à mieux équilibrer leur budget et à réfléchir à leurs habitudes de consommation. Enfin, les prêts qui sont accordés doivent faire l'objet d'un contrat en bonne et due forme.

### Une solution à la problématique des prêteurs sur gages et des prêteurs usuraires

« Prêt du quartier » a notamment pour objectif d'éliminer les injustices dont sont victimes les consommateurs vulnérables. Il ne faut pas se le cacher, si un projet-pilote comme « Prêt du quartier » s'avère nécessaire, c'est qu'une partie de la population ne peut obtenir de petits prêts dans le réseau traditionnel des institutions financières. Option consommateurs s'inquiète vivement de cette situation qui a pour effet d'exclure certaines personnes du réseau traditionnel de crédit et d'amener celles qui ont un urgent besoin d'argent à faire des choix peu avantageux. Ceux-ci se tournent par exemple vers les

commerces de prêts sur gages (actuellement à Montréal, il existe plus de 200 commerces de ce type) ou vers des commerces de type *Louer pour acheter* (ils y paient jusqu'à trois fois plus cher qu'ailleurs pour certains biens). « Prêt du quartier » a pour objectif de contrer ce problème.

Pour toute question relative à ce projet, vous pouvez communiquer avec votre groupe communautaire ou encore vous adresser à Alerte Centre-Sud (514) 521-0467 qui participe à sa mise sur pied et peut vous fournir les informations et vous guider dans vos démarches .



# Tribune

M  
A  
J

MOUVEMENT  
ACTION  
JUSTICE

## Des nouvelles du FRAPRU

Le Mouvement Action Justice est un organisme qui milite pour la défense et la promotion des droits de la personne face à la justice.

Les institutions judiciaires visées par le MAJ sont les services de police, les institutions carcérales et les tribunaux.

L'inaccessibilité de la justice, les abus de pouvoir perpétrés par le système ou par les individus qui en font partie et les difficultés des victimes à obtenir réparation font partie des injustices combattues par le MAJ.

### Structures et objectifs

Le MAJ est un organisme sans but lucratif qui reflète les valeurs que nous défendons: l'égalité, la coopération et la primauté de la personne humaine sur l'institution.

Les objets de l'organisme sont:

- D'assurer la surveillance civile des institutions judiciaires pour prévenir et dénoncer leurs abus de pouvoir.
- D'accompagner les victimes d'abus de pouvoir judiciaire dans leurs démarches visant le rétablissement de leurs droits ou la réparation des torts subis.
- De sensibiliser la population à la problématique des abus de pouvoir judiciaire.
- De proposer des solutions et de faire de la prévention.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

### MAJ

1710 rue Beaudry, bur. 2.42, Mtl, H2L 3E7  
Téléphone: (514) 525-5273  
Courriel: [mouvementactionjustice@hotmail.com](mailto:mouvementactionjustice@hotmail.com)

### Le 1er juillet 2003 et après...

Tout en exerçant des pressions pour que les familles et les personnes sans-logis ne restent pas abandonnées à elles-mêmes, le FRAPRU et les autres organismes communautaires doivent déjà relever le défi du... 1er juillet 2003 [...]

Celui-ci ne sera en effet pas plus facile à moins qu'un sérieux coup de barre ne soit donné pour au moins accélérer la construction des logements sociaux annoncés lors du dernier budget de la ministre des Finances, Pauline Marois [...]

Le FRAPRU entend prendre sa place dans ce débat... avec les moyens qui sont les siens. Lors de son dernier congrès, tenu à Québec du 7 au 9 juin, ses membres ont décidé à l'unanimité qu'il devait « poursuivre, tout au long de l'année, sa dénonciation de la crise du logement et de ses multiples effets sur les locataires, en démontrant comment elle est liée à la nature même du marché privé de l'habitation ». Il a également décidé de continuer à lui opposer l'alternative d'un Grand chantier de logement social, tout en ouvrant la porte à une réévaluation à la hausse de sa demande de 8000 logements sociaux par année, dont la moitié en HLM. Une journée de réflexion sera organisée à ce sujet dès le début de l'automne.

Pour plus d'informations:

**COMITÉ LOGEMENT CENTRE-SUD**  
**(514) 521-5992**

Source: FRAPRU